ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochelu.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27 914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu sécurité à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 octobre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, et désignés par les Nos 4 et 5 sur l'ilet 91 bornés par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, suivant livre de plan-suivant à un acte passé devant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesurant pieds 0 pouces lignes de face à la rue Water sur 196 pieds 2 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Le No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 4 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pochelu, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UNIACKE,
Shérif Criminel.

8 sept—8 13 20 27—oct 4 10

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 5 062—Division B—F. J. Odendahl et fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de F. J. Odendahl et fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, insolvables, soit convoquée et tenue par devant James C. Henriques, notaire public en cette ville, le 12 octobre 1898, pour déterminer et recommander sur quels termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue par lesdits insolvables doit être faite. Le tout conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, Lne, 9 septembre 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Benjamin Ory, avocat pour le syndic.

10 sept—10 24—oct 9

Louis J. Huber vs John J. Clarke & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,607—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
9 sept—9 13 18 Greffier.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Dans l'affaire de Joseph Massot, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,361—Division A.—Attendu que Joseph Quintero Gowland, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de Joseph Massot, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
10 sept—10 14 19 Greffier.

Succession de C. M. Hogge par premier mariage, veuve de F. Amare.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46 817—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter F. Nouvet exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
John L. Pestavin avocat. Greffier.
10 sept—10 14 19

Succession de Magdelena Bachle Veuve de Hermann Kurth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,760—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile L. Kiefer, exécuteur testamentaire du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et l'exécuteur déchargé.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
9 sept—9 13 18 Greffier.

Succession de Mme B. Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,991—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward L. Slattery, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
8 sept—8 12 17 Greffier.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,919—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marcus Rieger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
7sept—7 11 16 Greffier.

Succession de Lambert Franz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,243—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter F. Nouvet et Valentine Franz, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN,
7sept—7 11 16 Greffier.

Succession de Mme Elmire Verret, Veuve de Martial Lebeuf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,001 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. L. Bernard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN,
Hugh S. Sutton, avocats. Greffier.
6 sept — 6 10 15

Succession de Anna Heer, veuve de Martin Schlosser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,652—Division C Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Anna Heer, veuve de Martin Schlosser, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
6sept—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 11 OCTOBRE 1898.

Vente en partage de propriétés de choix au Deuxième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS—LOUIS A. Richards, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune. MARDI le 11ème jour d'octobre 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 2 août 1898, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée H. H. Huth et al. vs E. W. P. Huth et al. No 54,047 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 413, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Lopez et Saleddo, désigné par les Nos 24 et 25 sur un plan de P. W. Judice, daté le 7 avril 1866, et mesurant chacun 29' 0" 1" de face à la rue Dumaine, sur une profondeur et façade à la rue Lopez de 100 pieds, lesquelles dites propriétés sont connues par les numéros municipaux 3057, 3059, 3061 et 3063 rue Dumaine. Les améliorations à-dessus comprennent: 1° Un jolie cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises ayant quelques trois chambres et hangar à moitié couvert de chaque côté, citernes, hangar, etc., sous les numéros municipaux 3057 et 3059, rue Dumaine, et le joli cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises, ayant quelques quatre chambres de chaque côté, citernes, hangar, etc., et connu par les numéros municipaux Nos 3061 et 3063 rue Dumaine et formant l'encoignure des dites rues Dumaine et Lopez, occupé comme une épicerie et résidence, bien loués: voisinage de choix et s'améliorant, et tous les agréments tels que lignes de chars électriques, églises, écoles, marchés tout près. Les susdites propriétés seront vendues séparément et conformément à un devis et arpentage fait par D. E. Seghers, E. C., portant la date du 5 septembre 1898; la propriété deuxièmement décrite et formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, sera vendue sujette à un bail au taux de $20 par mois, lequel dit bail commence le 1er juillet 1897, pour un an, avec privilège de renouvellement pour un et deux ans. Pour tous renseignements concernant les subdivisions, etc., voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, avec des billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, divisés pour satisfaire les parts des vendeurs, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeurs, les polices d'assurance devant être transférées et toutes les autres clauses de résilité, et cinq pour cent honoraires d'avocat, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 et les timbres du revenu au-dessus et en plus le prix de l'adjudication, et n'ayant droit au loyers seulement de la date de l'acte de vente. Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 sep—10 11 18 25—oct 2 9 10 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du sixième district.

Alfred Jardet vs Wm F. Piper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
B. Ory, avocat pour le plaignant.
10 sept—10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat.

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3,00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897, $12,75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0|0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le priement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.

3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al.

Vs

Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,100—Envertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H. Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17 borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds des profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connus comme Nos 3965 et 3967 rue Annonciation, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Joseph Batt vs Mlle Rosalie Bethéze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57 [illegible] En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Laurel, Annonciation, autrefois Jersey, Austerlitz et Constantinople; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt cinq pieds un pouce entre lignes parallèles, mesure américaine, et ils ficurent sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustin S. Phelps daté le 15 février 1849 et sont déposés au l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville, dont une copie lithographiée desquels est déposée en l'étude de L. K. Kenny, ancien notaire dans la paroise de Jefferson, Etat de la Louisiane; ledit ilet étant désigné sur ledit plan par le No onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Otto Helmann vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,195.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Lot No 19 situé dans le Premier District de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Carrollton et Cleveland et les rues Cana et Pierce, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, la partie inférieure du lot dix-huit mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes de face à l'avenue Cleveland, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là à vingt et un pieds trois pouces et deux lignes à la ligne du lot No dix-neuf, aussi la partie inférieure du lot No dix-sept, mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes vers l'avenue Carrollton sur la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 16 sur lesquels il mesure vingt pieds dix pouces et cinq lignes à la ligne du lot No dix-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
26 aout—26—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.

Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Trémé).

Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Sturcken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,145—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartenant en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de L. J. Carre, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Trémé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante huit pieds six pouces et dix lignes sur la rue Marais, par cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante-sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
12 août—12 19 26—sept 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur), dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et nouveau St Bernard.

Louis P. Bryant vs Mme Mary Mitchell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,572—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 22 septembre 1898 à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 59, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Nouveau St Bernard, désigné par le numéro Un sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville; comme plan No 27 de son livre de plans No 7, le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt huit pieds de profondeur, et de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur).

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Louis P. Bryant, avocat.
19 août—19 26—sept 2 9 16 22.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 9 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Il peut reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agents,
No 323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 10 septembre.
LA NAVARRE 17 septembre
LA NORMANDIE, 24 septembre.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne,
Agent Général au Sud.

12 fév—

MAGASIN DU

BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1

Vente Annuelle

—DE—

SEPTEMBRE

$50 à $100

ECONOMISES

En achetant durant ce mois.

Philip Werlein

LIMITED,

614 et 616 rue Canal.

14 nov

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY — EL PASO — NEW ORLEANS

LIGNE COURTE

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal;

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Express de la Californie	8:15 a. m.,	6:15 p. m.
Ft Worth, Hot Springs et St. Louis Ex	7:20 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. PETER LUGENBUHL, agent de ville des passagers N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. E. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général, Dallas, Tex.

1er déc—

Département des Ingénieurs du Bureau des Levées d'Orléans.

Des propositions cachetées seront reçues par le Bureau des Levées d'Orléans, jusqu'à midi, le 10e jour de septembre 1899, pour l'exécution du travail sur la Levée de Protection dans le Troisième District, entre la ligne inférieure de la rue Alva jusqu'à la ligne supérieure de la rue Lesseps, le tout d'après les plans et spécifications enregistrés en ce bureau.

Les enchérisseurs doivent déposer avec leurs propositions $2000 en monnaie des Etats-Unis ou en chèque certifié, et fournir un bon d'un montant égal à 25 0|0 du coût moyen de l'ouvrage.

Toutes les propositions doivent être adressées à l'Hon Otto Thoman, président du Bureau des Levées d'Orléans.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter aucune ou toutes propositions.

OTTO THOMAN, Président.
T. J. DUGGAN, Secrétaire.
1er sept—10 f

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Fouches, (commençant à Poydras) maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Louvet.
Pearl, maintenant Pea.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Romparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin de Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Romparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenan Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis en lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rosalie, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglas.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Englesia, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Gired, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Reds.
Josephine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pentalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandeville.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrina.
Secrètes, maintenant Selma.
Soleil, maintenant Sénat.
Union, maintenant Tonti.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (fait maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Bellevilla.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diane.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Gibbs.
Jefferson, maintenant Riviera.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Thebe.
Octavia, maintenant Clyde.
Pean, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louise, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun)
Enterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Mire (de Walnut à Lower Line) Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET BOUVERS CARROLLTON.

Architecte, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Douzième au Apricot à N Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississippi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
[illegible] maintenant [illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

—AVEC UNE—

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

—EN—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTY ET BIENVILLE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine aux porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Nile-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:			
Sur risques d'incendie	$392,131 00		
Sur risques de rivières	5,574 73		
Sur risques de mer	2,520 05		
		$400,225 87	
A ajouter:			
Primes non acquises de 1896	119,854 03		
		520,079 90	
A déduire:			
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69		
Primes remboursées	50,401 05		
Réassurances	37,453 79		
		230,025 53	
			$290,054 37
A ajouter:			
Profits et pertes			$25,514 28
Recettes nettes			$315,568 65
A déduire: Pertes payées—			
Sur risques d'incendies	$113,621 64		
Sur risques de rivières	1,051 32		
Sur risques maritimes	777 90		
Total	$115,450 86		
Commissions	56,862 61		
Taxes et licences	15,899 66		
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74		
		222,814 87	
Balance			$92,753 78
Moins:			
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées			26,249 07
Profit net			$66,504 71
Moins:			
Dividende de juillet 1897			12,000 00
			$54,504 71
A ajouter:			
Fonds de réserve de 1896			47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1896			$102,004 71

ACTIF.

Comptant